



CPMR INTERMEDITERRANEAN
COMMISSION



REGIONE
LAZIO



CPMR
CRPM

Groupe de travail de la Commission Interméditerranéenne
“Transports et Politique Maritime Intégrée ”

TASK FORCE

**“Suivi dans les Régions de l’agenda de l’Union pour la Méditerranée
(UpM) sur l’économie bleue (EB)”**

Région coordinatrice : LAZIO

Principales activités en 2017

Propositions du Lazio - Région coordinatrice de la Task Force

I - CONTEXTE

La Task Force (TF) “Suivi dans les Régions de l’agenda de l’Union pour la Méditerranée (UpM) sur l’économie bleue (EB)” (ou TF “Agenda Économie bleue UpM”) s’intègre dans le cadre du plan d’action du groupe de travail « Transports et Politique Maritime Intégrée ».

La CRPM et sa Commission Interméditerranéenne (CIM) disposent du statut d’observateur permanent au sein du groupe « Économie bleue » de l’UpM depuis 2016 et un accord a été signé en 2017 avec le secrétariat de l’UpM dans le but d’aider à la mise en œuvre de la « Déclaration ministérielle UpM sur l’économie bleue » signée par les États de l’UpM en novembre 2015.

Dans le cadre de cet accord, la Région Lazio a une participation active par la mise à disposition de ressources humaines qui travaillent ensemble à l’équipe de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM.

L’agenda pour la mise en œuvre de la Déclaration de l’UpM est particulièrement important pour l’ensemble des Régions méditerranéenne de la Commission Interméditerranéenne, au même titre que les stratégies émergentes comme EUSAIR, la Méditerranée Occidentale, l’initiative Bluemed ou la stratégie pour la croissance bleue de l’Union européenne.

La Commission Interméditerranéenne de la CRPM s’est déjà positionnée sur ces sujets mais il semble nécessaire de continuer à le faire de manière plus structurée tant sur les éléments de gouvernance que sur le contenu, en impliquant principalement et de manière périodique les membres sur des secteurs d’activités spécifiques.

En même temps, il y a des projets déjà finalisés ou en cours de préparation qui peuvent contribuer à ces travaux et générer des informations utiles dans le processus de prise de décision à différents niveaux institutionnels. Ce qui a par ailleurs contribue à créer des réseaux d’acteurs qui peuvent impacter de manière positive sur la croissance bleue dans le bassin méditerranéen.

CPMR Intermediterranean Commission

6, rue Saint-Martin - 35700 Rennes (FR)

Tel. +33 (0)2 99 35 40 60 // +34 93 554 50 49 - Email : davide.strangis@crpm.org

www.medregions.com

II - OBJECTIFS DE LA TASK FORCE

Dans le cadre du périmètre d'actions du groupe de travail « Transports et Politique Maritime Intégrée », la Task Force « Agenda Économie bleue UpM » pose les objectifs principaux suivants :

- Suivre et impliquer les Régions de la Commission Interméditerranéenne dans les actions de mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur l'économie bleue (EB) de l'UpM et de l'agenda des activités du groupe de travail UpM sur l'économie bleue (avec un focus sur le « Forum des parties prenantes » et sur le « *Virtual Knowledge Center* »).
- Développer et capitaliser les résultats des projets financés par l'UE dans les programmes 2007-2013 et 2014-2020 et qui ont un intérêt pour la Task Force,
- Promouvoir de nouvelles actions et propositions de projets en lien avec la croissance bleue en Méditerranée, avec l'agenda UpM sur l'économie bleue, avec les stratégies émergentes (EUSAIR, Méditerranée Occidentale, etc.) pour une exploitation durable des potentiels de l'économie bleue dans les Régions du bassin.

III - ACTIONS PRINCIPALES 2017-2018

Dans ce contexte et dans le cadre des actions du groupe de travail « Transports et Politique Maritime Intégrée », la Task Force « Agenda Économie bleue UpM » pose les objectifs principaux suivants :

1. SUIVI DES TRAVAUX DE L'UPM SUR L'ÉCONOMIE BLEUE ET RÉDACTION DE POSITIONS SPÉCIFIQUES CONJOINTES

Cette priorité prévoit les actions suivantes :

- **Suivi de la mise en œuvre de la Déclaration ministérielle** de 2015 sur l'économie bleue de l'UpM, analyse des documents présentés lors des rencontres du groupe de travail sur l'économie bleue auquel participe la Commission Interméditerranéenne de la CRPM et partage des informations les plus pertinentes avec les membres de la Task Force ;
- Suivi des **principaux documents sur l'économie bleue/la croissance bleue** produits par les institutions européennes, également et surtout ceux en lien avec les **stratégies** macro-régionales et de bassin, et avec l'initiative maritime émergente de la Méditerranée Occidentale ;
- Réalisation et diffusion aux membres (en coordination avec la CRPM) d'un **questionnaire** (étude) **sur les investissements maritimes et les Régions** afin d'identifier les projets/actions spécifiques financés/avec le POR/dans le cadre du FEDER sur l'économie maritime dans les Régions de la Commission Interméditerranéenne, leurs programmes de coopération (dans les programmations 2007-2013 et 2014-2020), les liens avec les stratégies et initiatives émergentes ou les actions en faveur des *start up* émergentes, l'accès aux financements par les entreprises et le plan Juncker ;
- Ce questionnaire sera utile à la fois pour les travaux de la Task Force afin d'identifier les actions destinées à contribuer à la mise en œuvre de la Déclaration UpM sur l'économie bleue et pour l'analyse globale de la CRPM sur les investissements maritimes et le rôle des Régions, en particulier pour les travaux déjà développés sur les stratégies de spécialisation intelligente;
- Élaboration/systématisation des résultats de la recherche et débat avec les membres (quand nécessaire);
- Contribution à la préparation des positions politiques de la Commission Interméditerranéenne qui traiteront de l'économie bleue et des priorités liées aux stratégies émergentes (par ex. en vue de l'Assemblée générale 2017, des prochaines réunions du Bureau politique de la Commission Interméditerranéenne ou de la conférence des parties prenantes de l'UpM sur l'économie bleue) ;
- **Contribution aux réflexions générales de la CRPM sur le futur plan Juncker, sur l'ingénierie financières dans le domaine maritime** et en général apport aux réflexions du groupe "Transports et Politique Maritime Intégrée" sur l'avenir de la politique maritime ;

- Organisation d'**ateliers** spécifiques dans le cadre de la **conférence des parties prenantes sur l'économie bleue** ;
- Suivi et contribution spécifique aux réflexions de la Commission Interméditerranéenne sur l'initiative maritime **Méditerranée Occidentale**.

2. FACILITER LA MISE EN RÉSEAU ET LE PARTAGE DES INFORMATIONS AVEC LES ACTEURS RÉGIONAUX VIA LE VIRTUAL KNOWLEDGE CENTER (VKC) SUR L'ÉCONOMIE MARITIME

Cette priorité regroupe les activités suivantes :

- Appui au secrétariat de l'UpM pour le renouvellement du **Virtual Knowledge Center (VKC)** pour l'économie bleue de la Méditerranée ;
- **Dissémination** du VKC auprès des Régions membres de la Commission Interméditerranéenne et des organisations partenaires ;
- **Identification** et intégration dans le VKC d'événements, projets/résultats, plateformes et initiatives d'intérêt développées dans les Régions de la Commission Interméditerranéenne et inscription en ligne des acteurs régionaux.

3. SUIVI ET CONTRIBUTION À LA MISE EN OEUVRE DES PROJETS ET DES INITIATIVES UTILES À LA PROMOTION DE L'ÉCONOMIE BLEUE ET À LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ EN MÉDITERRANÉE

Cette priorité regroupe diverses activités dans le cadre des projets suivants :

- **SIMWEST MED** : projet financé par le FEAMP pour soutenir la mise en place de la Directive sur la Planification Spatiale Maritime en Méditerranée Occidentale et les dynamiques transfrontalières impliquant la CRPM et la Commission Interméditerranéenne.
 - **Suivi des travaux du projet** et participation des Régions de la Commission Interméditerranéenne aux activités principales (par ex. analyses/ateliers) ;
 - Adaptation et réalisation d'un **questionnaire pour le développement d'une analyse sur le rôle des Régions et sur le lien terre-mer** dans la mise en place des quatre directives : la Directive Planification Spatiale Maritime (MSP), la Directive Cadre Stratégie pour le Milieu Marin (DCSMM), la Directive Habitats (Natura 2000) et la Directive Oiseaux ;
 - Appui pour la **systématisation des données** obtenues via les questionnaires et utilisation des résultats pour nourrir les positions de la Commission Interméditerranéenne et les réflexions d'autres projets d'intérêt.
- **INNOBLUEGROWTH** : projet horizontal sur l'innovation et la croissance bleue à l'échelle méditerranéenne, financé par Interreg Med et auquel participe la Commission Interméditerranéenne :
 - Participation et promotion de la communauté créée dans le cadre du projet ;
 - Participation et contribution aux séminaires thématiques de capitalisation ;
 - Suivi des résultats des projets modulaires capitalisés par INNOBLUEGROWTH sur les énergies marines, le nautisme et la surveillance maritime ;
 - Contribution aux réflexions prises en compte qui pourraient avoir un impact sur les politiques ;
 - Appui au développement de synergies avec le projet CLIPPER de la CRPM sur les énergies marines.
- **PANACeA** : projet horizontal financé par Interreg Med sur la protection de la biodiversité à l'échelle méditerranéenne auquel participe la Commission Interméditerranéenne :
 - Participation et promotion de la communauté créée dans le cadre du projet ;
 - Participation et contribution aux séminaires thématiques de capitalisation ;
 - Suivi des résultats des projets modulaires capitalisés par PANACeA sur les aires marines protégées et la PSM, gestion des déchets marins, gouvernance de la pêche artisanale dans le cadre des AMP, gouvernance des zones humides ;
 - Contribution aux réflexions prises en compte qui pourraient avoir un impact sur les politiques.

- **BLUEMED** : initiative pour la promotion de la recherche et de l'innovation en Méditerranée :
 - **Suivi** des résultats de l'initiative et suites de l'agenda stratégique (SRIA) dans les Régions et en particulier de l'ouverture du CSA Bluemed au sud de la Méditerranée ;
 - **Développement des synergies concrètes** (ateliers, échanges d'informations, messages techniques ou politiques, et participation à des événements en lien... - À déterminer).

Appui et interactions avec des projets en cours d'approbation comme SHAREMED (H2020) sur les aléas (geohazards) géologiques marins en Méditerranée, et MEDCOAST4BG sur le tourisme durable et la gestion intégrée des zones côtières.

4. IDENTIFIER, PROMOUVOIR ET/OU DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PROJETS OU INITIATIVES DE COOPÉRATION PAR LA CAPITALISATION DES RÉSULTATS DE PROGRAMMES DE COOPÉRATION 2007-2013 ET 2014-2020 ET EN CRÉANT DE NOUVEAUX PARTENARIATS

Cette priorité prévoit les activités suivantes:

- **Capitalisation** des résultats de projets des précédentes programmation sur l'économie bleue ;
- **Identification** de projets ou d'idées d'intérêt pour la Méditerranée à l'initiative de Régions ou d'acteurs clés des territoires, à l'attention de l'UpM et d'autres institutions/organismes intéressés ;
- **Analyse des opportunités de financement** européennes et réponses éventuelles à de nouveaux appels ;
- **Propositions de projets pour une labellisation UpM** ou de stratégies comme EUSAIR, la Méditerranée Occidentale;
- Mise en place de nouveaux **partenariats**.

SYNERGIES AVEC D'AUTRES TASK FORCES, INITIATIVES ET PROJETS DE LA COMMISSION INTERMÉDITERRANÉENNE DE LA CRPM :

- Sur des thèmes liés à la protection du littoral, à la Planification Spatiale Maritime et à la Gestion Intégrée des Zones Côtières. La Task Force organisera une coordination avec les actions prévues dans le cadre du comité de coordination de la Charte de Bologne.
- Sur des thèmes liés au tourisme durable, la Task Force organisera une coordination avec la Task Force « Tourisme durable et culture » de la Commission Interméditerranéenne.
- Sur des thèmes liés à la pêche et à l'aquaculture, la Task Force organisera une coordination avec la Task Force « Pêche et aquaculture » de la Commission Interméditerranéenne.

IV - ORGANISATION ET CALENDRIER

La Région Lazio va coordonner les travaux de la Task Force, avec le soutien du secrétariat de la Commission Interméditerranéenne. Les membres de la Commission Interméditerranéenne, et en particulier de son groupe de travail « Transports et PMI », qui sont intéressés par les travaux de la Task Force pourront s'identifier à tout moment auprès du secrétariat de la Commission Interméditerranéenne en précisant *a minima* le nom d'un référent/expert régional.

La Task Force pourra se réunir soit lors d'événements d'intérêt en lien avec les thématiques de travail, soit de manière virtuelle (par ex. via Gotomeeting). La coordination d'une réunion à l'autre se fera par email et par téléphone/skype.

Les informations et toute la documentation utile aux travaux de la Task Force seront envoyées par mail et seront également consultables dans une dropbox sous le dossier du groupe « Transports et PMI ». Le lien sera privé pour les utilisateurs externes, mais accessible à l'ensemble des Régions membres.

Les premières réunions de la Task Force prévues pour 2017 sont:

- Réunion de lancement et présentation de la Task Force lors de l'Assemblée générale de la Commission

Interméditerranéenne à Naples les 6/7 juillet 2017;

- Deuxième réunion de la Task Force en marge ou dans le cadre de la conférence régionale des parties prenantes sur l'économie bleue lancée par l'UpM, et qui devrait se tenir fin novembre 2017 en Italie ;
- Autres réunions éventuelles à prévoir si nécessaire dans le cadre de réunion(s) du groupe de travail "Transports et PMI", de projets européens ou de processus/stratégies émergentes.

Pour le calendrier, merci de vous référer aux communications envoyées régulièrement par le secrétariat de la Commission Interméditerranéenne, également disponible sur le site internet. Le calendrier 2018 sera actualisé au dernier trimestre 2017.

Contacts principaux de la Task Force :

Régione Lazio : Tiziana Polidoro, Regional officer in charge of the Task Force

Tél. + 39 (0)651 68 49 03 - Email : tpolidoro@regione.lazio.it – Skype : tbc

Site internet : www.regione.lazio.it

CPMR Intermediterranean Commission : Davide Strangis, Executive Secretary

Tél. + 33 (0)2 99 35 40 60 // +34 93 554 50 49. E-mail : davide.strangis@crpm.org - catherine.petiau@crpm.org -

Skype : intermediterranean_commission

Site internet : www.cpmr-intermed.org